

IMPUISSANCE

Dr Patrick Bonfils

Pour qu'il y ait érection, il faut que tous les éléments nécessaires soient en état de marche : le psychisme, les artères, la commande nerveuse, les hormones.

L'impuissance résultera du déficit d'un (ou plusieurs) de ces éléments.

CAUSES DE L'IMPUISSANCE

Causes toxiques

Soit par altération de la conscience et de la sensibilité : alcoolisme, cocaïne, héroïne, méthadone, soit par son action vasculaire : le tabagisme.

Causes métaboliques

- le diabète (mécanisme neurologique et/ou vasculaire),
- l'obésité,
- la dyslipidémie (augmentation du cholestérol et des triglycérides),
- la cirrhose du foie.

Causes iatrogènes

Médicamenteuses : tous les neuroleptiques, les antidépresseurs, les anxiolytiques, de nombreux hypertenseurs.

Causes chirurgicales

Toutes les opérations qui coupent les nerfs érecteurs entraînent une impuissance, la chirurgie rectale, prostatectomie totale, fractures du rachis avec troubles neurologiques par exemple.

La chirurgie de l'adénome de la prostate n'endommage pas les nerfs de l'érection et par conséquent n'entraîne aucune impuissance.

Causes vasculaires

C'est à dire que les artères qui vont vers la verge se bouchent progressivement (athérosclérose), il s'agit souvent d'homme de plus de 35 ans, le début est progressif, il y a une disparition des érections nocturnes et il n'y a pas d'amélioration avec un autre partenaire ou une simulation visuelle.

Causes hormonales

Diminution du taux d'hormones mâles, il y a une chute de la libido (disparition de l'envie, du désir).

Causes neurologiques

C'est une cause rare, la maladie neurologique est le plus souvent déjà connue : sclérose en plaque, Parkinson, traumatisme de la moelle.

Causes psychologiques

Cause la plus fréquente, en général il s'agira d'un patient jeune, le début est souvent brutal. Point important, il persiste des érections nocturnes et les simulations visuelles peuvent provoquer des érections.

L'impuissance subira des variations suivant les jours, les circonstances ou la partenaire, et la perte de l'érection se produira plutôt dès la pénétration.

Les raisons à l'origine du trouble peuvent être fort diverses : ratage des premières expériences sexuelles, éducation rigide, anxiété, névrose, conflit conjugal ou familial, événements stressants, peur de la maladie sexuellement transmissible, peur de l'échec, surmenage, « usure » du couple.

TRAITEMENT

Le traitement préventif

- éviter le tabac, l'alcool, les médicaments inhibiteurs de l'érection,
- entretien régulier de l'activité érectile par les rapports sexuels, les masturbations, les jeux sexuels.

Le traitement dépend de la cause :

- les causes physiques : psychothérapie, relaxation, thérapie de groupe, le viagra à petite dose peut y trouver une indication en favorisant l'érection et va redonner confiance,
- les causes endocriniennes : administration d'androgènes en injection intramusculaire, contre-indiquée en cas de cancer de la prostate.

Les traitements oraux

Les médicaments les plus utilisés sont :

- le Viagra qui a une durée d'action de huit heures,
- le Levitra qui a une durée d'action de vingt heures,
- le Cialis qui a une durée d'action de trente-six heures.

Il faut savoir que le Viagra® ne doit pas être associé aux dérivés nitrés : médicaments utilisés dans l'angine de poitrine et les suites d'infarctus.

Le traitement de la dysfonction érectile par injection intra-caverneuse de Protaglandine : il s'agit d'injecter dans la verge un produit dilatant les vaisseaux, l'érection débute cinq à dix minutes suivent l'injection et il faut trouver la dose pour que la durée de l'érection soit d'environ une heure. Il faut laisser un intervalle de deux à trois jours entre les injections. La méthode est très efficace et indolore.

Les prothèses péniennes :

C'est le dernier recours. On implante chirurgicalement une prothèse soit gonflable soit semi-rigide dans les corps caverneux de la verge et c'est irréversible...

N'hésitez pas à poser toutes les questions à votre médecin, qui y répondra de façon spécifique, en tenant compte de votre cas particulier.